

# Le Win for Life de l'associatif

La Loterie se veut le premier mécène du pays. Pour les associations, son soutien financier est souvent le moyen de mettre en place des projets innovants ou de tout simplement exister.

PAR PIERRE JASSOGNE

**E**n 2016, la Loterie nationale a traité 679 demandes de subsides et a octroyé 185,3 millions d'euros de subsides. 61,95 % de ceux-ci ont été consacrés à des projets sociaux et humanitaires. Pourtant, et c'est une première depuis 2010, les subsides sont tombés sous la barre des 200 millions. C'est 20,6 millions de moins qu'en 2015 alors qu'en 2011 et en 2012, ils étaient de 40 millions plus élevés. Les contraintes budgétaires sont passées par là... À noter que ces montants pourraient être modifiés pendant la durée du contrat pour autant que le conseil d'administration de la Loterie ait donné son accord à la majorité des deux tiers.

Le contrat de gestion de la Loterie nationale, approuvé l'an dernier, opère donc un glissement d'une vingtaine de millions d'euros par an, pendant cinq ans, en défaveur des subsides accordés à l'associatif. Une décision politique qui ne sera évidemment pas sans conséquence pour ces dernières puisque quatre associations belges sur dix font appel aux dons de fondations ou d'organisations comme la Loterie nationale. Pour la ministre du Budget Sophie Wilmès (MR) qui en a la tutelle, l'engagement sociétal de l'institution doit être pourtant mis en avant, malgré les coupes claires dans les subsides: «*Le grand public n'est pas toujours conscient qu'en jouant aux jeux*

*de la Loterie nationale, il contribue à cet engagement*», indiquait-elle en présentant ce contrat de gestion. De son côté, en baisse ou pas, la Loterie souligne que la totalité de ses subsides fait assurément d'elle le «premier mécène de Belgique». Mais la situation suscite naturellement l'inquiétude des associations qui reçoivent directement ou indirectement, via les Communautés, une part des bénéfices de la Loterie.

## Atteint dans l'enthousiasme

Pour éviter toutes «représailles», le président d'une association qui accompagne des parents d'enfants malades préfère ne pas être cité.

Pour autant, après 14 ans d'existence, il a vu le subside qui faisait tourner son association diminuer d'année en année. Dépit et déçu, il est à deux doigts de tout arrêter. «*Ces 25.000 euros permettaient de payer tous les frais annexes de l'association (location, eau, gaz, électricité, rapport annuel...) et de couvrir le salaire d'une animatrice à mi-temps.*»

Quand l'association a reçu ce subside en 2004, son travail s'est développé. «*On a fait un site, des brochures... On a fait des groupes de parole. Peu ou prou, on est arrivé à s'occuper de 100 familles par an. En se développant, on*

*nous a demandé de plus en plus de choses comme des actions de sensibilisation et de prévention dans les écoles. Cela marchait bien.*»

Puis, petit à petit, ces trois dernières années, cette manne financière a commencé à se réduire: de 25.000 à 22.000, de 19.000 à 16.000 euros. «*On est atteint dans notre enthousiasme. Si après 14 ans de travail, de développement, avec des centaines de parents en attente, le seul encouragement, c'est une réduction de la dotation... C'est extrêmement démotivant. On a dû réduire nos activités, en revenant à la base de notre projet.*»

Pour le responsable de l'association,

«*Si après 14 ans de travail, de développement, avec des centaines de parents en attente, le seul encouragement, c'est une réduction de la dotation... C'est extrêmement démotivant.*»

Un responsable d'association

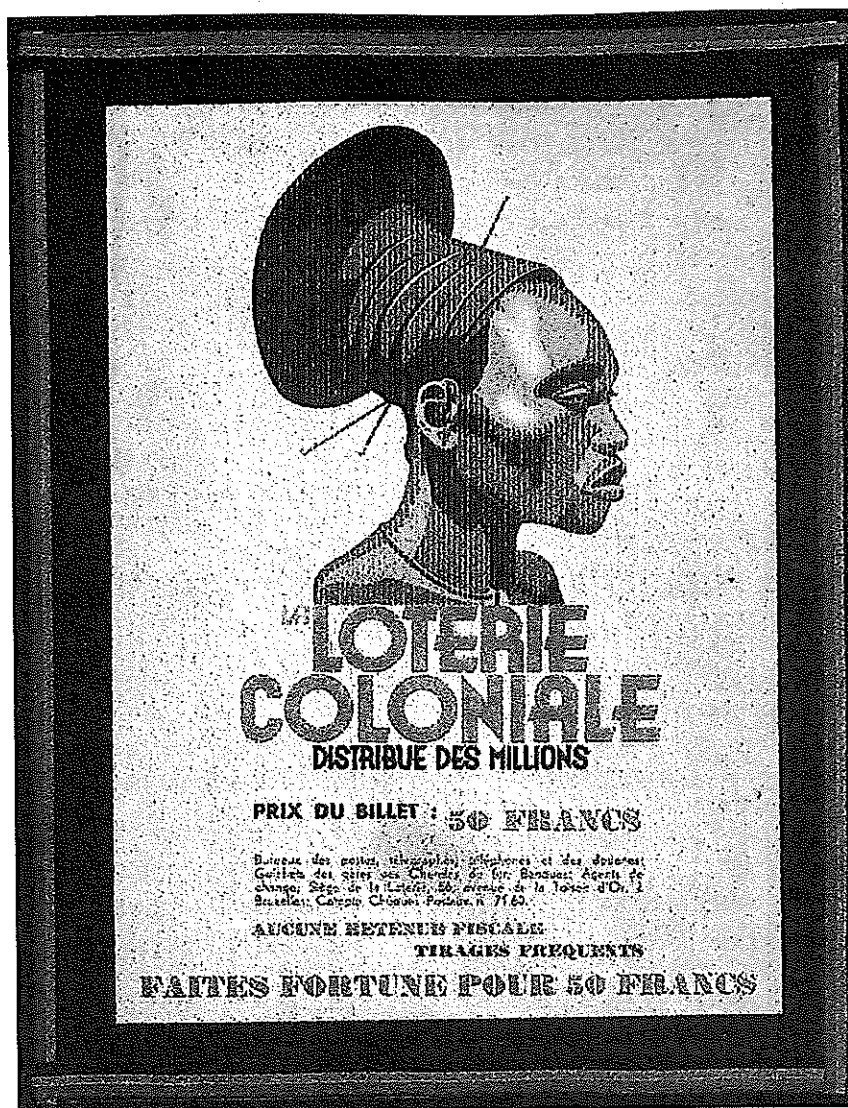
cette réduction si drastique de subside est en contradiction avec le message de la Loterie nationale, un message, à l'entendre, d'encouragement et d'initiative.

« Mon impression est qu'elle donne ses fonds en fonction de la capacité d'audience qu'ont le projet ou l'association. Comme on s'adresse à une centaine de familles, un petit projet comme le nôtre, essentiellement sur le terrain, est trop peu visible... »

### Une mise en concurrence des projets

Autre victime de cette baisse de dotation, la Fédération Inter-Environnement Wallonie. Jusqu'en 2015, elle a été financée par la Loterie nationale pendant une quinzaine d'années de façon constante à travers des projets qu'elle rentrait chaque année. « Jusqu'à il y a deux ans, la Loterie avait toujours reçu favorablement nos projets », explique Christophe Schoune. Les montants étaient variables, entre 25.000 et 100.000 euros. Pour de tels projets, l'apport de la Loterie représente au moins 50 % du financement. Puis, les règles du jeu ont changé. À partir de 2014, la Loterie nationale a commencé à procéder par appel à projets plus ciblé. « Avant, c'était discrétionnaire : votre projet était soumis à la Loterie sur différentes enveloppes possibles. Il fallait être un peu dans le réseau pour savoir quelles enveloppes solliciter. La Loterie a voulu objectiver et donner de la transparence à l'octroi avec des juristes, ce qui est plutôt positif. Le seul problème, c'est que les moyens ont diminué », poursuit Christophe Schoune.

En matière de développement durable, l'enveloppe était dotée de 1,9 million d'euros il y a quatre ans. Elle est passée à 500.000 euros (chiffres de 2015). Lors du dernier appel à projets de la Loterie, comme IEW, 214 associations y avaient répondu et 41 projets ont finalement été sélectionnés par le jury d'experts. « Il y avait sans doute beaucoup de projets en concurrence. Énormément d'associations ont été dans le même cas de figure que nous », ajoute Christophe Schoune. Ce qui est paradoxal, dénonce pourtant IEW, c'est



Déjà à l'époque, la Loterie distribuait « des millions ».

que la Loterie nationale ne consacre que 500.000 euros au développement durable sur les 185 millions d'euros de subsides. « C'est très peu de chose par rapport à l'enjeu de la transition écologique et du développement durable. Ce sont des montants ridicules quand on connaît l'enjeu de société que cela représente aujourd'hui. Cela soumet les associations à de grandes difficultés et on n'y échappe pas. »

Pour IEW, la sélection par appel à projets n'offre pas plus de transparence, mais conduit plutôt à une mise en concurrence. « On ne sait pas sur quoi repose la décision. On vous dit qu'il y a

beaucoup d'appelés et peu d'élus... », déplore Christophe Schoune.

### Du beurre dans les épinards

« Les subsides sont ce qu'ils sont. Donc, dès qu'il y a un appel à projets, ici ou là, c'est la ruée vers l'or », admet Anne-Catherine Rizzo de l'association Relogeas qui propose la location de logements à loyer réduit ainsi qu'une assistance administrative, technique et juridique relative au logement. « Vu la réduction structurelle des subsides publics, nos projets sont financés partiellement, y compris pour la création de logements. Si on veut mener des actions, et qu'on n'a pas le

CC FLICKR KITCHENER LORD

soutien de la Loterie nationale, il y a des fois où on pleurerait bien », poursuit-elle. Grâce à plusieurs subsides, l'association a pu mener de nombreux projets ambitieux. Là, 20.000 euros pour acheter une camionnette qui permet d'aller chez les locataires pour entamer tout type de démarche d'accompagnement. « Cela offre du confort tant pour les travailleurs que les personnes que nous suivons. » Ici, 70.000 euros pour agrandir les locaux de l'association et créer un espace d'accueil basse énergie pour les familles avec enfants en insertion socio-professionnelle et en recherche d'un logement décent. En un mot, l'asbl Relogeas est très satisfaite de ce soutien financier. « Si on rentre des projets chouettes, innovants, dynamiques, il y a moyen de lever des fonds auprès de la Loterie nationale, continue Anne-Catherine Rizzo. La Loterie se montre aussi très flexible avec une association comme la nôtre : on peut modaliser l'évolution des dépenses en fonction des difficultés rencontrées dans le développement du projet comme dans l'attente d'un permis de construire. »

Autre bénéficiaire satisfait, le Samu social, qui reçoit 30.000 euros chaque année, depuis 2010, pour acheter des couvertures (9,90 euros pièce) avant l'hiver. « Elles sont prioritairement distribuées par les équipes mobiles d'aide pendant la maraude, mais également dans les centres d'accueil », explique Marie-Anne Robberecht, chargée de communication. Malgré la baisse des subsides, le Samu social croit à son renouvellement très probable. À côté de ce financement, il a reçu 200.000 euros pour le projet MédiHalte. Son financement a débuté à son ouverture, en 2014, et s'achèvera le 30 juin 2017. Il ne sera pas renouvelé. « Cette somme a été affectée à l'achat de matériel dit 'lourd' : matériel informatique et bureautique, matériel médical, un véhicule qui sert par exemple à conduire ou aller chercher des patients à l'hôpital. » À ce

jour, 125.000 euros ont déjà été utilisés. « Actuellement, la cuisine est en entière réfection afin de la mettre aux normes et le réfectoire rééquipé avec des tables et chaises coordonnées et adaptées à notre public », ajoute Marie-Anne Rob-

Il y a d'autres projets, par contre, qui, sans le concours de la Loterie nationale, n'auraient jamais vu le jour. C'est le cas de Housing First.

berecht. « Ce mode de financement, via la Loterie, nous permet d'apporter un confort supplémentaire aux résidents à travers la qualité des équipements achetés. Si ces subsides n'existaient pas, tous les travaux nécessaires seraient bien entendu mis en œuvre et, tout en garantissant leur qualité, ils seraient plus limités dans le confort apporté à nos hébergés », continue-t-elle.

### Sortir 200 personnes de la rue

Il y a d'autres projets, par contre, qui, sans le concours de la Loterie nationale, n'auraient jamais vu le jour. C'est le cas de Housing First. Pendant quatre ans, le modèle a été testé et financé à Anvers, Gand, Hasselt, Bruxelles, Molenbeek, Liège, Charleroi et Namur. Housing First consiste à proposer un accès immédiat au logement, depuis la rue, aux personnes sans abri les plus fragiles, ainsi qu'un accompagnement intensif et pluridisciplinaire pour favoriser le maintien dans ce logement. En tout, ce sont 3,69 millions qui ont été investis par la Loterie nationale. Ce qui a permis de payer les salaires et d'assurer le

fonctionnement de Housing First avec des équipes de terrain accompagnant les locataires en logement, soit environ 30 travailleurs psycho-médico-sociaux (+/- 20 équivalents temps pleins [ETP]), mais aussi une équipe d'évaluation (3 ETP) et une coordinatrice générale (1 ETP). « Habituellement, la Loterie ne finance pas du personnel parce que notre projet impliquait de l'accompagnement pluridisciplinaire et intensif en logement. Elle a accepté d'assouplir ses règles d'éligibilité pour correspondre à notre initiative », explique Coralie Buxant, coordinatrice générale de Housing First.

« Quant à l'impact, près de 200 personnes sans abri parmi les plus fragiles ont pu être sorties de la rue de manière durable, par le logement, et cela en trois ans dans les plus grandes villes belges », rappelle-t-elle. « Des données solides permettent aussi de valider l'efficacité de cette nouvelle pratique avec au total près de 400 personnes rencontrées tous les six mois grâce à l'équipe d'évaluation. C'est inédit en Belgique et, en Europe, seules la France et l'Espagne ont récolté ce type de données. Tous ces résultats démontrent l'efficacité des pratiques Housing First et invitent à repenser les politiques de lutte contre le sans-abrisme, y compris au niveau régional et local. » D'ailleurs, l'initiative n'en reste pas là. Un Housing First Belgium-LAB a été institué pour une durée d'un an et demi, toujours avec un financement de la Loterie nationale, qui permet l'engagement de deux ETP. « Il s'agit d'une cellule de soutien au développement des pratiques Housing First en Belgique », continue Coralie Buxant, rappelant que, sans la Loterie, ce projet n'aurait jamais eu le succès qu'il a eu depuis son lancement. ■